



Parc national
des Pyrénées



Faites votre service civique au Parc national des Pyrénées !

Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général.

Ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, sans aucune condition de diplôme ou d'expérience préalable, il permet à de jeunes volontaires de s'engager en faveur de la protection de l'environnement.

Dans ce cadre, le Parc national des Pyrénées recherche des volontaires, un par vallée de son territoire, pour s'engager au titre du service civique pour une période de six mois à compter du 1er octobre 2015.

Les missions confiées à ces jeunes volontaires est d'accueillir le public, d'informer, de conseiller sur le Parc National des Pyrénées et de mener des démarches d'éducation à l'environnement.

Pour déposer une candidature, rendez-vous sur www.service-civique.gouv.fr
L'inscription sur ce site est obligatoire à l'exclusion de toute autre procédure.

Contact Presse :
Caroline Bapt – chargée de communication Parc national des Pyrénées
05 62 54 16 74 – 06 30 15 99 39

